

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2844 - MARDI 21 FÉVRIER 2017



Province du Kasai central, théâtre d'affrontements entre les Kamwina Nsapu et les Fardc

MASSACRE DES MILICIENS DE KAMWINA NSAPU

Des appels à l'ouverture d'une enquête internationale se multiplient

L'usage disproportionné de la force auquel ont eu recours dernièrement les Fardc contre des miliciens de Kamwina Nsapu sans armes dans le Kasai central lors d'une opération militaire a ému plus d'un dans une vidéo de près de sept minutes postée sur les réseaux sociaux. D'après le porte-parole du gouvernement qui a évoqué des « montages ridicules réalisés après ces accrochages par les pourfendeurs du gouvernement », la scène filmée date de décembre 2016 avec pour théâtre d'opération Mwanza Lomba, un village du Kasai. Et d'ajouter que tous les excès et abus imputés aux Fardc dans cette opération ont été « pris en charge conformément au code pénal militaire dès la fin de cette opération l'année dernière ». Un officier et un sous-officier « en répondeur d'ores et déjà devant la justice militaire ».

Page 12

ENVIRONNEMENT

Le WWF-RDC a tenu sa semaine de conservation



L'emblème de WWF

L'activité organisée du 14 au 17 février a permis au bureau du Fonds mondial pour la nature en RDC (WWF-RDC) d'harmoniser la compréhension des grandes lignes de la nouvelle stratégie de conservation entre les principaux employés et partenaires impliqués dans sa mise en œuvre. La semaine de conservation a permis à la direction de l'organisation, les responsables de ses différents programmes de terrain, ensemble avec certains de ses partenaires locaux, d'évaluer la réalisation des activités et à poser les bases des actions pour l'année suivante. Le WWF-RDC en a profité pour réitérer son engagement à la mise en place des conditions permettant l'émergence en RDC d'une économie verte, c'est-à-dire sobre en carbone, alliant efficacité économique et durabilité environnementale.

Page 12

CIMENTERIE LOCALE

Les industriels sollicitent des mesures exceptionnelles

Lors d'une rencontre avec le Premier ministre Samy Badibanga, les cimentiers ont exigé certaines dispositions rigoureuses comme la suspension des importations du ciment pour une durée de six mois, le renforcement des mesures de lutte contre la fraude, les allègements fiscaux et un accompagnement consécutif en termes de logistique pour une meilleure distribution du produit.

Déjà une étape est franchie avec la mise en place d'une commission mixte mettant ensemble les producteurs du ciment et les ministères impliqués, sous la supervision du ministère des Finances et de la primature.



Déchargement d'une cargaison de sacs de ciment

Parmi les premières requêtes qui seront examinées, il y a la proposition du Premier ministre d'une suspension d'importation de trois mois renouvelables.

Page 12

INSÉCURITÉ

L'église Saint-Dominique profanée par des inconnus à Kinshasa

L'église Saint-Dominique située dans la commune de Limete a été vandalisée dimanche par des individus non autrement identifiés. Ils « ont cassé l'autel, fait tomber le tabernacle et dispersé les espèces consacrées, cassé la statue de la Vierge Marie, cassé même

la tête de Jésus » sur le crucifix, s'est plaint le curé de la paroisse. Réagissant à cette attaque, le cardinal Laurent Monsengwo a indiqué que « ces événements laissent croire que l'Église catholique est visée de manière intentionnelle pour torpiller sa

mission de paix et de réconciliation au moment où la Cénco poursuit sa mission de bons offices au Centre interdiocésain ». Le gouvernement, quant à lui, a condamné cette « destruction méchante des objets sacrés et de la maison de Dieu ».

Page 14

ÉDITORIAL

À Marcel Gotène

Il aurait pu, il aurait dû, se trouver parmi nous, ce dimanche, pour fêter ses soixante-dix-sept ans, mais Dieu l'ayant rappelé à lui il y a tout juste quatre ans il ne nous restait plus qu'à rendre une nouvelle fois hommage à cet artiste de génie qui incarne aujourd'hui l'art congolais.

Nous le faisons ici et maintenant, d'abord parce que l'œuvre de Marcel Gotène, tout comme celles de Cézanne, de Gauguin, de Van Gogh, de Picasso, est inscrite à jamais dans l'histoire contemporaine ainsi que le prouve l'intérêt croissant qu'elle suscite sur les cinq continents. Nous le faisons aussi parce que le temps est venu de lui dédier chez nous, au Congo, à Brazzaville précisément, un lieu où les amoureux de l'art pourront se rendre afin de rêver, de se recueillir, de méditer devant les toiles magnifiques auxquelles il consacra sa vie.

« Monde merveilleux, monde magique, Gotène polit la toile de ses doigts armés de couleurs escaladant les lignes de vie asymétriques d'où surgissent une jambe, des yeux, une poitrine sèche et mille fantaisies, mille fantômes, mille fabulations inédites qui délibèrent sur la tradition et son horizon », écrivait en 2009 Jean-Blaise Bilombo Samba dans la préface du catalogue de l'exposition que nous venions d'installer dans la Galerie Congo.

« Son univers, constitué de paysages souvent dépouillés (forêts aux arbres sans feuilles, étangs sans poissons...), de portraits extravagants, de danseuses (y compris sous la neige), de feux de brousse, de divinités et mythes colorés donne une représentation du monde à nulle autre pareille », renchérisait Lydie Pongault, aujourd'hui conseillère du chef de l'Etat pour la culture, les arts et le tourisme.

Il est bien vrai que Marcel Gotène, qui se forma au sein de la légendaire Ecole de peinture de Poto-Poto avant de voler de ses propres ailes et d'achever de s'instruire dans l'illustre Ecole de la tapisserie française d'Aubusson, est un artiste hors norme dont l'œuvre s'inscrit parmi les plus belles, les plus originales de ce temps. Et c'est pourquoi sa famille s'emploie aujourd'hui à perpétuer sa mémoire en préparant une galerie où seront exposés ses tableaux, rappelé ce que fut sa vie.

Est-il besoin d'ajouter que nous sommes plus que jamais à ses côtés pour mener à bien ce grand et beau dessein ?

Les Dépêches de Brazzaville

SALON DES MÉTIERS DU BOIS

Les activités artisanales valorisées par l'Etat congolais

Ouverte depuis le 10 février dernier, la 1^{ère} édition du Salon des métiers du bois de Brazzaville qui s'est poursuivie jusqu'au 20 février. Le Premier ministre Clément Mouamba visitant samedi les différentes expositions a promis des mesures d'accompagnement et de protection de ces œuvres industrielles et intellectuelles.

Le chef du gouvernement congolais, qui était accompagné pendant cette visite des ministres Yvonne Adélaïde Mougani, en charge des PME et de l'artisanat ; Rosalie Matondo de l'Economie forestière, et Arlette Soudan Nonault du Tourisme, a aussi insisté sur l'organisation des concours pour détecter et primer les talents.

« Les Congolais ont pris réellement l'option de se prendre en charge, de vivre grâce aux œuvres d'art et de création. C'est à nous les pouvoirs publics de les y encourager », a déclaré samedi Clément Mouamba, au sortir d'une visite au salon des métiers du bois de Brazzaville.

Pour le Premier ministre, en effet, ce déplacement constitue non seulement un encouragement, mais également un message à l'endroit des Congolais, exhortés à être attentifs et à acheter les



Clément Mouamba contemplant des meubles (DR) lors de la visite et de protection de la propriété industrielle et intellectuelle », a par ailleurs martelé Clément Mouamba.

productions artisanales locales. Le bois a permis aux artisans de fabriquer des meubles modernes, des bracelets et de réaliser toute sorte de décorations...

Au plan touristique, ces œuvres fabriquées pourront intéresser une clientèle venue de partout. Les autorités incitent les artisans à pouvoir réfléchir à la manière de nommer leurs inventions en tenant compte de la contrefaçon ou l'imitation.

« Il faut que les Congolais donnent à leur création une certaine identité ; encore nous appartient-il de les aider à aller vers cette forme de norma-

lisation et de protection de la propriété industrielle et intellectuelle », a par ailleurs martelé Clément Mouamba. Le gouvernement congolais semble mobilisé pour soutenir ce secteur qui emploie plusieurs milliers de citoyens. La ministre des PME et de l'artisanat avait évoqué l'ouverture du salon ; la relance des villages artisanaux et des maisons d'artisans, comme l'une des priorités de l'Etat. « Ces actions visent à diversifier l'économie, à encourager le secteur artisanal, etc. », avait estimé Yvonne Adélaïde Mougani.

Fiacre Kombo

TIC

Les femmes invitées à la rencontre numérique

L'Association jeunesse positive (AJP), que dirige Thegi Fortuné Mampassi Osseté, a invité les femmes à participer, le 11 mars, à la conférence numérique sur le thème: « Place de la femme dans l'économie numérique », dans un communiqué de presse publié le 16 février, à Brazzaville.

La rencontre sera organisée à l'occasion du mois de la femme célébré en mars de chaque année à travers le monde. L'objectif est de montrer

aux femmes les atouts majeurs de ce secteur, ainsi que les mettre au cœur du développement numérique.

La participation est gratuite mais elles doivent au préalable prendre leurs inscriptions pour des besoins logistiques. Les travaux porteront sur le web marketing, le blogging, la gestion de E-réputation (la gestion du comportement de la femme sur les réseaux sociaux) et autres modules.

Notons que cette conférence en faveur des femmes est la première du genre. L'AJP a organisé plusieurs activités à l'intention des jeunes dans plusieurs domaines, dont la technologie de l'information et de la communication, une compétition inter-scolaire sur le thème: « Jeunesse sans Sida », ainsi que le concours d'épellation des mots. La liste n'est pas exhaustive.

Lydie Gisèle Oko

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Pacigof, un nouveau plan pour redynamiser la croissance nationale

La ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougani, a lancé le 20 février à Brazzaville, le Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt/bois (Pacigof).

D'un coût global de 24.943 milliards FCFA, ce projet co-financé équitablement par le Congo et la Banque africaine de développement, a pour objectif de contribuer à une croissance forte et inclusive à travers l'amélioration du climat des investissements et la diversification de l'économie congolaise.

Prévu pour une durée de cinq ans, le Pacigof s'articule autour de trois composantes, à savoir l'appui aux petites et moyennes entreprises et à la promotion de l'investissement ; la gouvernance du secteur forêt/bois et la gestion du projet. « Dans ce projet, l'amélioration de la gouvernance, dans son sens plus large, tient une place de choix. Il s'agit de l'accélération de la démarche de reconquête ; du rang et du rôle de l'économie forestière dans la dynamique de la croissance économique nationale dans la contribution et la composition de notre PIB », a déclaré la ministre des PME. Ajoutant : « L'accent mis sur le soutien à la production, au marché, à l'économie forestière, a pour vocation de répondre à cette exigence d'industrialisation jusqu'au



Le présidium lors du lancement du projet (DR)

2^e degré de transformation du produit forestier avec en cours, la mise en place des infrastructures appropriées et la formation du personnel »

Notons que dans la mise en œuvre du Pacigof, le ministère de l'Économie forestière et du développement durable interviendra au niveau de la composante II, portant sur l'appui à la gouvernance du secteur forêt-bois. Pour un coût global de 11 milliards FCFA les activités à mener par cette structure se rapportent essentiellement à l'amélioration de la contribution du

secteur forestier à l'économie nationale, au renforcement du système de certification forestière, à l'information et au développement des liens avec l'entrepreneuriat.

« Nous avons l'espoir que d'autres initiatives viendront en complément du Pacigof pour permettre à notre pays, notamment au secteur forêt-bois d'accroître sa participation au produit intérieur brut et de contribuer de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie des populations », a indiqué le ministre de l'Économie fo-

restière et du développement durable, Rosalie Matondo. Intervenant à cette occasion, le représentant de la BAD,

sous-région Afrique centrale et au niveau mondial, en matière de gestion forestière durable et de certification fores-

Pierre Toko, a souligné que ce projet confirme la volonté de cette institution de conforter le programme de diversification de l'économie initié par le gouvernement congolais. « Je renouvelle l'intérêt de la Banque d'être aux côtés des autorités nationales du Congo dans un contexte national et régional très difficile, et d'apporter son soutien au programme de diversification qui n'est que la première étape de la coopération entre les deux parties », a-t-il rassuré.

Rappelons que le Congo fait figure de bon élève dans la

tière. C'est depuis la décennie 90 que ce pays s'est engagé dans une logique de gestion rationnelle de ses ressources forestières, centrée sur l'aménagement forestier durable et la certification.

La consolidation de ces résultats nécessite une veille permanente et un engagement responsable de toutes les parties prenantes, mais également des investissements soutenus, sans lesquels aucun essor durable du secteur et de ses programmes ne serait envisageable.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR DES MINES

Le Congo entend accélérer le processus de ratification de la Convention de Minamata

Un atelier de lancement du projet évaluation initiale de la convention de Minamata sur le mercure et du plan national sur l'extraction artisanale de l'or s'est tenu les 16 et 17 février à Brazzaville.

Lancé par la ministre de l'Économie forestière, du développement durable et de l'environnement Rosalie Matondo, cet

atelier a mobilisé des experts ainsi que des participants et experts étrangers. Ayant souscrit au texte en octobre 2014,

le Congo s'est retrouvé dans la phase d'exécution de deux projets dans le cadre du financement du sixième Fonds mondial



Rosalie Matondo ouvrant les travaux de l'atelier (DR)

pour l'environnement (FEM). Durant 48 heures des travaux, les participants ont approfondi le Projet régional sur l'évaluation initiale de la Mia ; et le plan d'action national pour l'extraction artisanale de l'or en Afrique. L'ultime étape dans le cadre de ce processus sera la ratification de la Mia, par lequel l'État congolais confirme la validité de la signature apposée en octobre 2014. « La convention Minamata (Japon) est un instrument juridique contraignant adopté en 2013 », a indiqué le professeur Abdouraman Bary, coordonnateur de la région Afrique du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). En effet, à l'instar de la République du Congo, les pays comme la RCA, le Gabon et la Côte d'Ivoire ont signalé des défis majeurs dans le secteur des mines d'or et ont émis le besoin de soutien technique et financier pour établir des plans nationaux. Le métier d'extraction artisanale est ancien au Congo. Il trouve ses origines dans les années 30, avec la construction du chemin de fer Congo Océan. Au fil des années, l'orpaillage s'est avéré attractif pour certaines couches sociales, malheureusement celles-ci vivent dans la précarité dans un environnement malsain.

Les activités d'orpaillage, qui se pratiquent encore dans les contrées de Dimonika et Kakamoeka, au Kouilou ; de Sembé et Souanké, dans la Sangha ; et d'Ivindo, dans la Cuvette, sont responsables de la dégradation de l'environnement biophysique et humain, de la pollution des eaux...

« Les conditions de travail dans ces sites d'extraction artisanale d'or, entretenus par des Congolais et des sujets étrangers, restent précaires du fait de la pénibilité du travail ; du manque d'équipements de protection et de techniques rudimentaires », a reconnu la ministre de l'environnement, Rosalie Matondo, promettant de poursuivre jusqu'au bout ce processus. Le secrétariat exécutif de la Mia a besoin de cinquante (50) ratifications pour que la convention entre en vigueur avant le mois de septembre 2017. Cependant, insiste le Pr. Abdouraman Bary, « une première étape vers une mise en œuvre rapide de la convention est de comprendre la situation du mercure dans chacun des pays, la situation juridique, les exigences et les spécificités de ces pays », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

FAUNE

Les conservateurs affinent les méthodes de protection de l'éléphant

La ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, a ouvert le 20 février à Brazzaville, l'atelier de validation du Plan d'action national pour l'ivoire (Pani) et d'élaboration du Plan d'action national pour l'éléphant (Pané).

L'atelier qui réunit, les ONG internationales de conservation de la nature, les partenaires au développement et les décideurs s'inscrit dans la perspective de consolider la gestion de la biodiversité, d'adopter et de valider le document du Pani (2015-2016) et d'amorcer la rédaction des grandes lignes d'élaboration du Pané.

Le plan d'action national pour l'ivoire vise la réduction à l'horizon 2025 du braconnage de l'éléphant de forêt et le trafic illicite de l'ivoire. L'adoption des Pani comme par les pays signataires de la Cites pourra être entreprise lors de la 64e session du comité afin de réduire l'impact du commerce illicite de l'ivoire.

Par contre le plan d'action national pour l'éléphant (Pané) consiste à rassembler les initiatives existantes aux niveaux régional et national sur la protection de l'éléphant afin de créer un plan d'action pour les éléphants en République du Congo. Ce plan va développer un cadre de travail pour la protection des éléphants basé sur les activités clés. Il s'attèlera aussi à rechercher et à aligner des sources de financement selon le plan de tra-



Podium des officiels lors de l'ouverture des travaux du séminaire (DR)

vail élaboré et assurera l'émergence du pays en tant que leader régional dans la mise en place de nouveaux modèles de conservation de l'espèce.

L'élaboration de ces plans répond également aux engagements internationaux de la République du Congo, en sa qualité de pays faisant partie de la Convention

sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et de membre de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (AEC) ainsi que de l'initiative pour la protection de l'éléphant (EPI).

Pour professionnaliser le traitement des dossiers liés au trafic

illicite des produits de la faune sauvage, les séminaristes vont examiner les possibilités de former et recycler les procureurs

afin de les impliquer dans la promotion de la gestion rationnelle de la chasse et de lutter contre le braconnage. Il y a un siècle, la population d'éléphants d'Afrique a été estimée à plus de 1,6 million de spécimens. Ce chiffre a connu un déclin selon une récente enquête réalisée.

Cependant, une source d'infor-

mation renseigne que le Congo est cité parmi les onze pays considérés comme plaques tournantes du commerce illicite de l'ivoire selon les 63^e, 64^e et 65^e réunions du comité permanent et la 16^e conférence des parties signataires de la Cites. Une autre encore souligne qu'au Congo, le marché illicite de l'ivoire est passé de 50.000 à 150.000 FCFA le kilogramme.

La ministre de l'Economie forestière n'est pas insensible au triste sort que subissent les éléphants. Elle a rappelé que : « *L'éléphant est un héritage que nous devons à notre tour léguer aux générations futures. Il peut générer des fonds qui profiteraient à l'Etat grâce au tourisme de vision. Au cours de la 17e conférence des parties signataires de la Cites du 23 septembre au 5 octobre 2016 à Johannesburg, le Congo a soutenu l'initiative de destruction des stocks d'ivoires, la fermeture des marchés domestiques d'ivoire, et a interdit le commerce des spécimens venant d'éléphants* ».

Rappelons que l'organisation de cet atelier a été financée par l'ONG internationale Stop Ivory ainsi que par l'initiative pour la protection de l'éléphant (EPI) et facilitée par Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS).

Fortuné Ibara

Recrudescence d'abattage des éléphants, une affaire tri-nationale

Les services de la police nationale œuvrant dans le district de Sembé et les agents du projet de conservation WWF-ETIC ont confirmé, le 16 février dernier, avoir déféré devant le procureur de la République près le Tribunal de Ouesso deux présumés braconniers d'éléphants.

Les deux braconniers, Herman Medoulou et Jean-Louis Oyono, sont placés sous mandat de dépôt à la Maison d'arrêt de Ouesso pour être présenté devant le Tribunal correctionnel de Ouesso, le 23 février prochain.

En effet, c'est lors d'une patrouille de lutte-anti braconnage menée dans la zone frontalière au Gabon (haut Ivindo) que les Eco-gardes du Projet de conservation de l'Espace Tridom Interzone Congo (ETIC), qui bénéficie de l'appui financier et technique du Fonds mondial pour la nature (WWF), ont interpellé les prévenus Jean-Louis Oyono et Herman Medoulou tous de nationalité congolaise en possession de quatre pointes d'ivoire, trois sagaies, deux calibres douze ainsi que des cartouches

double zéro de type camerounais. Ces assaillants auraient abattu deux éléphants à l'aide des cartouches artisanales adaptables dans un calibre 12.

Au terme des interrogatoires conjointement menés avec les services de répression de Sembé, les deux braconniers ont reconnu avoir abattu deux éléphants dans les forêts du parc national de Minkebe au (Gabon) et que le chasseur principal serait un autochtone actuellement en cavale mais résidant dans un village du Cameroun, Meyos.

Malgré des accords tripartites : Congo-Gabon-Cameroun, tri-national Nki-Odzala-Minkebe (TRIDOM), cette zone reste un foyer important de braconnage. Plus de 10 000 éléphants ont



Ivoires, calibres 12 et munitions récupérés auprès des braconniers par les services de police (adiac)

été abattus à Minkebe et des milliers au Congo depuis 2006.

Les États ont signé un protocole de lutte anti-braconnage (LAB) en 2014 fournissant les procédures pour les patrouilles conjointes de faire face à ce fléau qui persiste. Il est

à déplorer l'implication de ressortissants congolais habitant les villages frontaliers avec le Gabon (Elere, Megobe et Befame) et ceux des villages du sud Cameroun (Alati, Elere) et autres dans ce grand braconnage comme démontrent les indices récoltés sur le terrain par les

patrouilles de l'Agence nationale des parcs nationaux du Gabon (ANPN) et d'ETIC. Les analyses ADN ont montré que les forêts de la TRIDOM et de la tri-national de la sangha Congo-RCA-Cameroun (TNS) sont sources des grandes saisies d'ivoire d'éléphants depuis 2006.

F.I.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

La Faculté des lettres et des sciences humaines change de dénomination

Le Conseil technique de l'Université Marien-Ngouabi, qui s'est réuni le 17 février à Brazzaville, sous la direction du Recteur, le Pr Jean Rosaire Ibara, a adopté la nouvelle dénomination de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) qui devient Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH).

Ce dossier, soumis au Conseil technique par le doyen de la FLSH, le Pr Dieudonné Tsokini, a obtenu l'assentiment du plénum des membres de cette instance dirigeante de l'Université Marien-Ngouabi, en ce qu'il vise la création de deux parcours-type de formation, à savoir, d'une part le parcours Arts du spectacle et plastique avec des options y afférentes qui sont le théâtre, le cinéma pour les Arts du spectacle et la peinture pour les arts plastiques et d'autre part, le parcours Anthropologie.

A travers ces nouveaux parcours, a indiqué le Pr Tsokini, la FLSH élargit son offre de formation afin de répondre aux besoins de la société, car les demandes en formation en Arts du spectacle, en arts plastiques et en anthropologie sont considérables. La diversité culturelle du Congo, a-t-il expliqué, attend d'être explorée, enseignée, diffusée pour une meilleure valorisation de l'identité nationale.

Cet élargissement de l'offre, convient-il de préciser, a noté Tsokini, est motivé par une forte demande qui va permettre l'éclosion des vocations jusque-là non exprimées par défaut de cadre d'enseignement et de formation, mais également par l'exigence institutionnelle de s'arrimer aux standards internationaux, puis que, a-t-il fait remarquer, la FLSH est l'une des facultés de l'espace du CAMES à demeurer encore à ce jour sous cette appellation réductionniste.

En proposant ces nouveaux programmes de formation de licence, de master et de doctorat, la FLSH voudrait se situer à un palier supérieur de ses missions scientifiques et pédagogiques, a-t-il conclu.

Roger Ngombé

Une manifestation d'étudiants empêchée par la police à Bayardelle

La Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) a connu une matinée agitée le 20 février suite à une intervention des agents de la police qui ont fait irruption dans l'enceinte de Bayardelle pour disperser les étudiants qui réclamaient le paiement de la bourse

Alors que les examens sont prévus dans quelques semaines, l'université Marien-Ngouabi est en passe d'entrer dans une nouvelle phase d'incertitude après une année académique (2015-2016) compliquée. En effet, les étudiants réclament le paiement de la bourse du 4e trimestre 2016 et le lancement de la nouvelle campagne de dépôt de dossiers, en vue de l'attribution et du renouvellement de la bourse au titre de l'année 2017.

Selon un responsable du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC), section de Bayardelle, que nous avons joint au téléphone, la grève ainsi déclenchée lundi va se poursuivre dans les autres établissements de l'Université Marien-Ngouabi. Il déplore, cependant, l'interpellation de trois de ses collègues par la force de l'ordre.



L'entrée principale de la FLSH ; crédit photo Adiac

L'intervention des éléments de la police dans l'enceinte de Bayardelle avec des bombes lacrymogènes a laissé un goût amer du côté du personnel administratif et enseignant. En effet, des passants et autres usagers ont assisté, d'après les témoignages, au sauve-qui-peut des étudiants où certains auraient même escaladé les murs pour se mettre à l'abri. Jusqu'à environ 10h, l'accès à la voie menant à Bayardelle était interdit aux piétons. Cette psychose a atteint l'amphithéâtre «le Phénotype», situé à quelques encablures de Bayardelle, où des étudiants s'étaient regroupés devant et à l'

intérieur de l'établissement pour suivre l'évolution de la situation. « Je suis venu nettoyer mon bureau, mais les policiers m'ont pulvérisé des gaz lacrymogènes. J'étais obligé de rentrer chez moi, car je ne pouvais plus travailler. Ce n'est pas pour la première fois que cela arrive. Une fois, nous avons aperçu un policier qui poursuivait un étudiant à l'étage avec une arme en main. Que l'on sache que si les étudiants sont en grève, nous le sommes également par ricochet », s'est plaint un agent de l'université.

Parfait Wilfried Douniama

ARRÊT SUR IMAGE

Attroupement au pont de la Tsiémé



Difficile de ne pas regarder avec attention la foule de gens qui se massent sur le pont de la Tsiémé ce matin 20 février aux environs de neuf heures. Ils sont tous du côté opposé du marché qui jouxte la caserne des Sapeurs-pompiers et plongent du regard sous la passerelle. Au fond de là git un étrange colis puant enroulé dans un sac de farine. On lâche : « C'est un cadavre jeté à l'eau par des inconnus ! ». La nouvelle court la place, les passants la reprennent à leur compte et l'intensifient. Quand, au final, les plus sceptiques éventrent le fameux colis, ils découvrent qu'il s'agit d'un chien. Avant que la foule se disperse.

SAINT VALENTIN

Les méfaits de la débauche expliqués aux jeunes filles de M'Filou

La coordonnatrice du bureau du Parti Républicain et Libéral (PRL) de la première circonscription électorale de M'filou, Félicia Kaya, a organisé le 14 février à M'filou une journée de réflexion sur les conséquences de la débauche de la jeune fille. Elle a largement abordé les aspects relatifs aux infections sexuellement transmissibles (IST) ; aux grossesses non désirées ; aux conséquences des avortements provoqués ; aux relations sexuelles à risques, ainsi qu'au phénomène des enfants issus des grossesses non désirées. Quatre-vingts jeunes filles



J'aime Félicia Kaya (adiac)

de huit quartiers de l'arrondissement 7 M'filou ont été concernés par cette séance de sensibilisation faite à la faveur de la fête de Saint-Valentin. La coordonnatrice du PRL-M'filou-I, a également encouragé les filles-libres à adopter des comportements responsables, en apprenant de petits métiers comme la couture, la coiffure la restauration et le petit commerce, en vue de leur autonomisation et une meilleure réinsertion sociale.

Le dynamisme socio-politique de la coordonnatrice du PRL à M'filou-I, se traduit également par des actions communautaires de proximité. En effet, Félicia Kaya a doté les équipes de Nzango en équipement sportif et a apporté des dons de vivres et non vivres aux personnes démunies, habitant la première circonscription électorale de M'filou.

Fort uné Ibara



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de vacance de poste

Vacance de poste : N°001/COG/2017

Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2017 à 14h00

Titre du poste : Chargé(e) de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé.

Type de contrat et grade : Contrat de Service SB 4, (équivalent de NO-A) Selon la grille UN

Durée du Contrat : Contrat de 6 mois renouvelable

Typologie : Bureau de pays du type 3

Lieu d'affectation : Brazzaville, avec possibilités de déplacements à l'intérieur du pays

Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Description des tâches

Sous la supervision directe du Représentant Assistant de l'UNFPA, et en collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les Conseillers des Bureaux Régionaux et des autres bureaux pays de l'UNFPA, les ONG et les autres organisations de la société civile, le/la chargé(e) de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé contribue efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA dans le secteur Population et Développement :

- Il/elle met à disposition de données statistiques de santé et l'information utiles pour la formulation et l'évaluation des plans de travail, des initiatives communes de programmation et des programmes nationaux de développement ;
- Il/elle contribue sur cette base à analyser et apprécier les tendances politiques, sociales et économiques appropriées ;
- Le/la chargé(e) de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé guide et facilite la réalisation des programmes de mise en valeur des données de santé, y compris celles issues des opérations de collecte périodiques et des systèmes de routine incluant le système d'information sanitaire et l'état-civil. Il/elle veille à la mise en place des plates-formes appropriées pour favoriser l'accès des utilisateurs aux différentes données de santé disponibles sur le Congo.
- Le/la chargé(e) de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé facilite le travail des Consultants, des Conseillers et des Experts, nationaux et internationaux, puis établit et maintient des relations de collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les agences du Système des Nations Unies, les partenaires multi et bilatéraux et la société civile pour faire face aux enjeux émergents en matière de production des données et de l'information stratégique.
- Il/elle doit influencer efficacement les autres milieux pour contribuer conjointement à la réalisation du mandat de l'UNFPA. Il/elle contribue indéniablement à l'équipe de programme du bureau pays.

II- Fonctions spécifiques

Le/la chargé(e) de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé assurera les fonctions spécifiques ci-après :

- Appuyer les analyses approfondies des bases des données sociodémographiques existantes, notamment celles comportant des données de santé pour dégager les perspectives et besoins de collecte de nouvelles données sociodémographiques et de santé nécessaires à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du programme ;
- Extraire des analyses des bases des données existantes, fournies par le système d'information sanitaire, l'état-civil et les plates-formes appropriées (observatoire des décès maternels, etc.) et, plus généralement le système statistique national, une information stratégique, actualisée et adaptée nécessaire à la décision pour soutenir le dialogue politique et argumenter le plaidoyer pour la mobilisation de ressources du bureau pays, en produisant les documents et les dossiers, notamment, les résumés de projets, les diagrammes et autres analyses pertinentes pour les besoins de communication sur les résultats, les discours, les profils des bailleurs, etc.
- Analyser et interpréter l'environnement politique, social et économique en relation avec les questions de Population et Développement, de Santé de la Reproduction, les questions des jeunes et de Genre et leurs liens avec le secteur de la santé ;
- Internaliser les nouvelles politiques développées et les meilleures pratiques en vue de leur prise en compte dans le développement des programmes, ainsi que

dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des activités inscrites aux plans de travail annuels ;

- Suivre les progrès des nouveaux développements des politiques et des stratégies à travers l'analyse des documents de stratégies et des plans nationaux de développement ;
- Identifier les contraintes et les insuffisances en matière de ressources tout en proposant des mesures et modalités correctives adéquates ;
- Coordonner l'exécution des programmes/projets incluant le projet d'assistance technique du recensement, en établissant des rapports de collaboration avec les partenaires d'exécution, les experts, et les autres agences du système des Nations Unies en vue de faciliter la réalisation efficace des programmes/projets ;
- Contribuer efficacement au renforcement des capacités des cadres nationaux impliqués dans la mise en œuvre des programmes/projets ;
- Assurer la prise en compte des leçons tirées de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des programmes antérieurs.

III - Qualifications requises

- Etre de nationalité congolaise (République du Congo) ;
- Etre titulaire au minimum d'un Master ou DESS (BAC+5) ou équivalent en Démographie, Statistique, Economie, Géographie, ou dans tout autre domaine des sciences sociales ;
- Avoir une bonne expertise sur les questions de Population et Développement et des Statistiques de santé ;
- Avoir une maîtrise avérée en matière de planification, de coordination et de suivi/évaluation de programme de Population et Développement ;
- Avoir une parfaite maîtrise du Français et une bonne connaissance de l'Anglais ;
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique, particulièrement des progiciels de gestion des bases des données statistiques et sociodémographiques (SPSS, Stata, SPAD, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dont l'internet et les médias sociaux.

VI - Dossier de candidature

-Composition

- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

-Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés :

- Sous pli fermé à adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de « Chargé de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé. »
- Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Centre ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Par E-mail à l'adresse suivante : bissama@unfpa.org
- Avec pour titre : Candidature au Poste de « Chargé de l'Information Stratégique et des Statistiques de santé. »

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 15 février 2017

Barbara Laurenceau
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

AFRIQUE CENTRALE

Pierre Moussa quitte la Commission de la Cémac

L'une des résolutions fortes issues des travaux de la 13^e session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), tenue en Guinée équatoriale le 17 février, a été le remplacement du Congolais Pierre Moussa à la présidence de la Commission de l'instance sous-régionale par l'ex-Premier ministre gabonais, Daniel Ona Ondo.

« Il [Daniel Ona Ondo] devrait remplacer le Congolais Pierre Moussa, qui a passé 5 ans à la tête de l'institution. Il reviendra au Pr Daniel Ona Ondo la responsabilité de



Pierre Moussa (DR)

conduire avec succès, le sempiternel problème de la libre circulation des personnes et des biens en zone Cémac. Car, cette volonté a été fortement exprimée par l'ensemble des chefs d'État présents à Djibloho », indique l'actuel Premier ministre Emmanuel Isso Ngondet.

Toujours selon ce dernier, la présidence de la Commission de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) devra aussi conduire à bon port, les négociations sur les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne.

Au terme des assises auxquelles prenait part M. Issoze Ngondet qui représentait le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, la présidence en exercice de la Cémac revient au président tchadien, Idriss Déby Itno. Rappelons que les chefs d'État et de gouvernement se sont aussi penchés sur les derniers événements internationaux, notamment la chute des cours mondiaux du pétrole et ses effets néfastes sur les économies de la sous-région, très largement tributaires des hydrocarbures. Les travaux de Djibloho ont recommandé une action concertée pour y faire face.

Avec Ecofin

GAMBIE

L'UE octroie 225 millions d'euros au nouveau gouvernement

L'Union européenne (UE) va apporter une aide de 225 millions d'euros à la Gambie pour aider le nouveau président à faire face aux dossiers urgents. Une aide financière immédiate de 75 millions d'euros sera débloquée, dans le cadre de l'insécurité alimentaire et le chômage, la construction ou la réfection des routes, a déclaré le commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica.

L'autre montant, 150 millions d'euros devraient également être versés sur le long terme. Le président Adama Barrow a affirmé que son pays « ne disposait que de deux mois de réserves de changes et était quasiment en faillite et en besoin de secours immédiat ».

En décembre 2014, l'UE a fait son aide à la Gambie en raison de la mauvaise situation des droits de l'homme.

A peine élu, Adama Barrow a choisi de ramener son pays au sein du Commonwealth dont son prédécesseur s'était retiré en 2013. Il vient de décider de libérer les détenus sans procès. La Gambie est en train de trouver sa quiétude présagée après le départ de Yaya Jammeh. Même si la nomination de certains anciens ministres du président sortant est contestée par la population.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Laudes Martial Mbon, journaliste correspondant de presse, et la famille Mbon, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur sœur et fille Joséphine «Josée» Angnouon Mbon ; décès survenu le dimanche 19 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mikalou sur l'avenue des ambassadeurs (en allant vers Jacques Opangault), arrêté «maman embôtô».

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

JUSTICE

Des avocats exigent la libération de Me Ludovic Désiré Essou

Dans une déclaration rendue publique le 20 février à l'issue d'une assemblée générale tenue dans la salle d'audience de la Cour d'appel de Brazzaville, les avocats du barreau de la ville capitale ont décidé de la suspension des activités professionnelles à compter du 21 février

Les participants à cette rencontre présidée par le bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me André François Quenum, ont exigé la libération immédiate et sans condition de leur confrère, Ludovic Désiré Essou, interpellé le 18 février dernier et placé en garde à vue après la disparition en prison de l'ex-colonel Marcel Ntsourou. D'après eux, cette interpellation s'est faite en violation de l'article 53 alinéa 4 de la loi n°026-92 du 20 août 1992 portant organisation de la profession d'avocat en République du Congo. En effet, cet article stipule, entre autres, qu'un avocat ne peut être arrêté ou interpellé hors présence du bâtonnier ou du procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville.

Préoccupés par les intérêts de Me Essou et de ceux de l'exercice de la profession d'avocat en République du Congo, ils dénoncent le non-respect de la procédure ayant abouti à l'interpellation de cet avocat. C'est ainsi qu'ils ont invité le « Parquet de la République garant des droits et libertés ainsi que la gendarmerie nationale au respect de la loi ». Les avocats de Brazzaville ont, par ailleurs, décidé de suspendre leurs activités professionnelles devant les greffes et les juridictions, pen-



Une vue des avocats dans la salle ; crédit photo Adiac

dant une durée de trois jours à compter du 21 février.

« Nous attendons que notre confrère soit libéré, c'est une façon à nous de manifester notre mécontentement, donc notre indignation face à la procédure de son arrestation. La loi permet au procureur de proroger le délai de détention de 48 heures, si la prolongation n'est pas faite dans les délais, nous allons nous réunir et décider des actions à mener », a indiqué à la presse Me Jean Philippe Esseu qui a rendu publique cette déclaration. Pour rappel, Me Ludovic Désiré Essou est l'une des dernières personnes ayant visité l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou, qui purgeait sa prison à perpétuité à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Les autorités judiciaires l'ont interpellé et placé en garde à vue au poste de commandement de la gen-

darmerie nationale pour, disent-elles, des besoins d'enquête afin d'éclairer l'opinion sur les circonstances dans lesquelles l'ex-colonel a succombé le 18 février.

Interrogé sur l'objet de cette visite qui s'est déroulée quelques heures avant la mort du détenu, Me Jean Philippe Esseu a répondu qu'il l'a fait en qualité d'avocat, Me Essou l'ayant défendu lors de la dernière session de la cour criminelle et au niveau de la Cour suprême. « Etant donné que les décisions de la Cour suprême n'ont pas encore été notifiées à Marcel Ntsourou, il était en entretien avec son client dans ce cadre-là parce que la procédure n'était pas encore épuisée. Pour qu'une décision de justice soit mise en application, il faut qu'il y ait une notification, ce qui n'était pas encore fait », a-t-il expliqué.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

L'ONU et ses partenaires préoccupés par la situation sécuritaire

Cinq organisations internationales ont uni leurs voix, le 19 février, contre le regain de violences en Centrafrique, en lançant une mise en garde contre les groupes armés.

Dans une déclaration conjointe, l'Organisation des Nations unies (ONU), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union africaine (UA), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union européenne (UE) ont condamné les dernières violences perpétrées par le Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) et ses alliés, ainsi que par le mouvement pour l'Unité et la paix en Centrafrique (UPC), qui ont causé de lourdes pertes parmi les populations civiles et des déplacements importants, aggravant ainsi une si-

tuation humanitaire déjà alarmante. Les cinq organisations partenaires ont exprimé leur profonde préoccupation concernant la situation sécuritaire dans les préfectures de Ouaka et de Haute-Kotto. Elles ont exigé des belligérants la cessation immédiate des hostilités. Ces organisations internationales ont, par ailleurs, rappelé que toute attaque contre la population civile, le personnel des Nations unies et des organisations humanitaires est passible de poursuites judiciaires, conformément à la législation centrafricaine et au droit international. Elles ont salué à l'occasion les mesures prises en vue du fonctionnement effectif de la Cour pénale spéciale.

« Seul le dialogue, dans le respect scrupuleux de l'ordre constitutionnel et démocratique, permettra de trouver des réponses appropriées

et durables aux préoccupations légitimes des différents acteurs centrafricains concernés », ont rappelé les cinq organisations. A cet égard, elles ont également réitéré l'importance que revêt l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation portée par l'UA, la CEEAC et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et soutenue par l'Angola, le Congo et le Tchad.

La Centrafrique, un des pays les plus pauvres au monde, peine à se relever du conflit provoqué en 2013 par le renversement de l'ex-président François Bozizé par la rébellion Séléka, à dominante musulmane. La contre-offensive des Anti-balaka, majoritairement chrétiens, a provoqué des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.

Josiane Mambou Loukoula



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif journalier de consommation et gagne* un voyage, du cash ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Partirage au sort



LIVRE

Parfait Mbon publie « introduction à la connaissance du peuple bangangoulou »

Dans cet ouvrage de 213 pages, Parfait Mbon parle des origines ; de l'histoire, ainsi que l'identité culturelle du peuple ngwoe-gwoel francisé bangangoulou par le colonisateur. Ce livre a été présenté et dédié, le 18 février à Brazzaville.

Paru aux éditions l'harmattan -Congo et préfacé par Bienvenu Boudimbou, enseignant chercheur à l'université Marien- Ngouabi, « introduction à la connaissance du peuple bangangoulou » de Parfait Mbon est un roman de portée publique dans lequel l'auteur amène les lecteurs à la connaissance du peuple bangangoulou.

L'auteur aborde plusieurs éléments qui se rapportent à la cosmogonie, à l'histoire, à la culture et à l'identité culturelle notamment, la langue du peuple bangangoulou, que d'aucun assimile à la langue chinoise. Ces éléments, dit-il, ont pour certains connu une mutation par rapport à l'arrivée du blanc, d'autres part contre sont restés inchangés. Parfait Mbon parle aussi de la manière dont les ancêtres procédaient pour construire leurs villages avant de faire référence à quelques proverbes et un conte.

Présenté par Gambeg Yvon Norbert, professeur titulaire d'histoire, spécialiste des questions de société et civilisation en Afrique, ancien ministre de la Culture et des arts, « introduction à la connaissance du peuple bangangoulou », est un livre qui



Parfait Mbon dedie son ouvrage

pose les bases de tous ces domaines de connaissance pour les chercheurs qui aimeraient travailler sur les ngwoe-gwoel. Bienvenu Boudimbou, le préfacier de l'ouvrage a prouvé les motivations qui l'ont poussé à préfacier cette œuvre. « J'ai aimé ce livre parce que son auteur s'engage avec foi et détermination sur la promotion de nos identités culturelles lesquelles sont menacées par

la mondialisation et la dictature des médias de plus en plus puissants. J'ai écrit cette préface pour interpeller tous ceux qui ne savent même plus dire bonjour, merci, bonsoir, au revoir dans leur langue maternelle. Cette préface invite simplement ceux qui ont perdu l'essentiel de leur repère culturel », a dit Bienvenu Boudimbou.

L'ouvrage est divisé en six par-

ties et subdivisé en plusieurs chapitres à savoir : de l'état naturel à l'ère d'une civilisation juxtaposée à la modernité ; spécificités du patrimoine immatériel bangangoulou ; regards sur l'histoire moderne, les potentialités et faiblesses du peuple bangangoulou ; impact de la modernité en milieu bangangoulou ; plaidoyer pour une gestion moderne du patrimoine local ; univers onomastique des personnalités remarquables.

Dans la deuxième partie, Parfait Mbon aborde un point qui est l'objet d'une grande controverse au niveau d'élites intellectuels, la question de la royauté de Nganbomn ; de Mbaya encore appelé Nko par les spécialistes « Lorsque nous grandissions on n'avait pas connu cette royauté, chemin faisons les gens, les autorités ont compris effectivement que cette royauté existe, et il est de bon aloi que cette royauté soit officiellement reconnue », a signifié l'auteur. Dans la cinquième et la dernière partie, l'auteur propose un certain nombre de projets qui peut être mis en œuvre pour que la gestion du patrimoine bangangoulou soit arrimée à la modernité.

« Nous voulons revaloriser l'identité des bangangoulous par les supports écrits. Ce livre je l'ai déposé à l'Institut fran-

çais du Congo ; à la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville pour permettre aux différents chercheurs d'avoir les informations. Les informations que j'ai mises dans ce livre je les ai obtenus auprès de nos papas, par la recherche documentaire et bien d'autres supports », a révélé Parfait Mbon.

« J'ai décidé d'écrire sur ma propre culture, c'est par rapport à la réaction que j'ai eue lorsque j'ai lu Théophile Obenga, l'un des grands historiens de ce pays, il a écrit en 1973 un livre intitulé « introduction à la connaissance du peuple de la République populaire du Congo » dans lequel, il parle à la page 45 d'une manière superficielle du peuple bangangoulou. Pour lui, c'est par les expressions verbales qu'on peut reconnaître l'identité d'un peuple », a martelé l'auteur.

Né à Mbaya dans le district de Gamboma, Parfait Mbon est juriste et chercheur en anthropologie. Il est l'un des diplômés congolais de l'Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel dont le siège est à Lomé, au Togo. Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisé en développement culturel (DESS-DC).

Rosalie Bindika

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

APPEL DE CANDIDATURE

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.
Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.
Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements. Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.
Participer à l'élaboration des programmes d'activités.
Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

Compétences requises:

Posséder les connaissances techniques

nécessaires utiles à l'exercice de son métier.
Maîtriser la langue anglaise.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.
Cogérer les contrats de Maintenance Globale.
Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.
Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.
Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.
Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.
Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5)

Instrumentation.
Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels. Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises:

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.
Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.
Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux.
Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).
Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).
Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.
S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises:

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.
Connaissance des mécanismes budgétaires.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Afrique du Sud, 18^e journée, 1^{re} division

Deuxième match et deuxième « clean sheet » pour Christopher Mafoumbi, titulaire dans les buts de Free States Stars. Le 12^e du classement s'impose ainsi sur le terrain de Golden Arrows (1-0).

Gabon, 8^e journée, 1^{re} division

En déplacement chez l'AS Pélican, Mangaspor et Giovanni Ipamy font match nul 0-0. L'international congolais a été remplacé à la 81e. Avec 15 points, l'équipe basée à Moanda est 2^e à 4 points de Mounana.

Maroc, 18^e journée, 1^{re} division

Fabrice Ondama faisait son retour dans le onze de départ du Wydad de Casablanca, vainqueur chez le Moghreb Tétouan (1-0). Le WAC reprend provisoirement la première place du championnat.

Allemagne, 22^e journée, 4^e division, groupe Nord

Remplaçant, Francky Sembolo est entré à la 69e lors du succès de Meppen sur le Germania Eggestorf (4-1). Le score était acquis lors de son entrée en jeu. Meppen est 1er avec 14 points d'avance sur son dauphin, Lubeck.

Allemagne, 16^e journée, 5^e division, groupe Sud

Match reporté pour le Germania Halberstadt de Flodyn Baloki qui devait recevoir Plauen, ce dimanche.

Allemagne, 16^e journée, 5^e division, groupe Nord

Kiminou Mayoungou était titulaire en défense centrale lors de la victoire de Lichtenberg face au FC Frankfurt (2-1). Le club berlinois est 3^e à 5 longueurs du premier.

Belgique, 13^e et avant-dernière journée, 2^e division

L'Union Saint-Gilloise remporte une précieuse victoire contre Tubize (2-0). Titulaire, Jordan Massengo s'est distingué par un centre décisif sur le premier but de son équipe à la 78^e. Grâce à ce résultat, l'USG reprend la 4e place (sur l'ensemble des phases aller et retour) et sera position favorable pour se qualifier pour les play-offs 2 face à Louvain lors de la dernière journée.

Bulgarie, 20^e journée, 1^{re} division

Kévin Koumbemba était titulaire lors

du succès du CSKA Sofia sur la pelouse du Cherno More (2-0). Remplacé à la 81e alors que le score était vierge. Le CSKA est 3e à 5 points du 2e et 12 longueurs du premier.

Angleterre, 32^e journée, 4^e division

Amine Linganzi était titulaire lors du match nul de Portsmouth à Barnet (1-1). Pompey est 5e à 6 points du podium et avec un match en retard.

Belgique, 27^e journée,

manche.

Bulgarie, 20^e journée, 1^{re} division

Rahavi Kifoueti a joué l'intégralité du match perdu par le Lokomotiv Gorna Oryahovista face au Botev Plovdiv (0-1). Karl Madianga, lui, est resté sur le banc. Avec 18 points, le Lokomotiv est 12^e sur 14.

Italie, 26^e journée, 3^e division, groupe C

Premier but en Italie pour

son 3e match de suspension, Kfar Saba s'incline à domicile face au Maccabi Haifa (0-2). Sans la moindre victoire depuis le 7 novembre (soit 7 nuls et 7 défaites), l'Hapoel reste scotché en bas de classement (12^e sur 14).

République tchèque, 17^e journée, 1^{re} division

Face à ses anciens coéquipiers de Teplice, Franci Litsingi a effectué un retour à la compétition plutôt



Igor Nganga sous le maillot de FC Wil, c'est de l'histoire ancienne: l'international congolais a résilié son contrat à l'amiable vendredi (droits réservés)

Igor Nganga résilie son contrat au FC Wil

Depuis vendredi, Igor Nganga n'est plus un joueur du FC Wil. Comme l'attaquant letton Arturs Karasausks, l'international congolais a résilié à l'amiable le contrat qui le liait au FC Wil jusqu'en juin 2018.

Avec désormais 25 points de retard sur le FC Zurich (qui a corrigé Wil 4-0 ce week-end), la saison 2016-2017 a tourné à la débâcle pour l'ambitieux candidat à la montée en 1^{re} division.

Doté d'un pouvoir financier énorme avec l'arrivée du milliardaire turc Gunal Mehmet, le FC Wil avait déjà échoué l'an passé malgré l'arrivée de joueurs de renom, habitués des premières divisions turque et allemande.

Recruté cet été pour apporter son expertise de la Challenge League, Igor Nganga n'a pas pu empêcher le mauvais départ de son nouveau club (2 points lors des 4 premières journées). Wil trouve enfin la bonne carburation face au Servette (20 août) et enchaîne une bonne série (7 victoires et 1 défaite jusqu'à fin octobre).

Mais le club germanique retombe dans ses travers et n'a plus remporté la moindre rencontre depuis le 31 octobre. En décembre, le propriétaire turc a claqué la porte du club en décembre dernier, plongeant le FC Wil au bord de la faillite.

A la lecture du classement, ce n'est pas la défense (2e du championnat avec 21 buts encaissés) qui a saboté la saison de Wil, mais plutôt son attaque (24 buts marqués, 6e attaque du championnat).

L'été dernier, Nganga avait refusé des offres d'autres formations européennes et d'Aarau (3e au classement) pour participer à l'ambitieux projet de Wil. En échange d'un contrat conséquent. Son départ soulage les finances d'un club au bord du gouffre.

Confrontées au naufrage sportif et financier, les deux parties avaient un intérêt commun à se séparer. Espérons que le latéral droit congolais retrouve rapidement un défi qui lui permette de tourner la page.

Camille Delourme

1^{re} division

Zulte-Waregem a souffert près d'une heure avant de l'emporter face à Saint-Trond (4-1). Titulaire dans l'axe, Marvin Baudry est sorti à la pause, alors que les visiteurs menaient au score, en raison d'une « gêne au genou ». Rappelons que Westerlo s'était incliné à domicile face au FC Bruges (1-2), vendredi soir, avec un but de Ganvoula. Et que Charleroi et Francis N'Ganga iront à Genk dimanche soir.

Belgique, 13^e et avant-dernière journée du tournoi de clôture, 2^e division

Sans Maël Lépicier, souffrant du tendon d'Achille, Roulers chute à domicile face à Antwerp (1-2). Yannick Loemba et Louvain s'inclinent sur le terrain du Cercle Bruges (0-1).

L'Union-Saint-Gilloise et Jordan Massengo affrontent Tubize di-

John-Christopher Ayina, qui offre la victoire à la Virtus Francavilla face à Cosenza (1-0). Entré à la 45e, il marque l'unique but du match à la 49^e, de la tête. Un succès précieux pour Francavilla qui revient à 4 points du podium.

Espagne, 23^e journée, 1^{re} division

Steven N'Zonzi et Séville l'emportent face à Eibar (2-0). Et reprennent la 2^e place du classement en attendant le match Barcelone-Leganés, ce dimanche.

Grèce, 21^e journée, 1^{re} division

Christopher Maboulou est resté sur le banc lors de la victoire de Giannina sur le PAE AO Kerkyra (1-0). Le PAS remonte à la 6^e place, à 2 points de la 5^e place, dernière qualificative pour les play-offs.

Israël, 23e journée, 1re division Sans Mavis Tchibota, qui purgeait

timide, 5 mois après son dernier match de championnat. A l'image du Zbrojovka Brno, largement dominé, il se contente donc du match nul 1-1. Mais attention, Brno, 12e, ne compte que 3 longueurs d'avance sur le premier reléguable.

Roumanie, 24^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua était sur le banc, après deux titularisations de rangs, lors de la défaite de Gaz Metan Medias sur le terrain de Voluntarii (0-1). Avec 1 seul point pris en 3 matchs depuis la reprise, GMM est 4e.

Slovaquie, 20e journée, 1re division Reprise en douceur pour le DAC Dunajska Streda, qui fait match nul 0-0 à Podbrezova, 2e du championnat. Yves Pambou Loembet est resté sur le banc durant toute la rencontre. Longtemps lanterne rouge, Dunajska est désormais 7e avec 19 points.

IN MEMORIAM

14 février 2012- 14 février 2017, voici cinq ans jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa servante Georgette Medja.



En ce triste anniversaire, Siméon Ntsayouolo, Marie Yvette Kera, Edgard Backa, les enfants Nathalie, Blanche, Inea Nephtali et Inea Belle demandent à tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des messes d'actions de grâces ont été dites à Pointe-Noire et à Brazzaville.

CHEZ AFFOUSSA

Tout une gamme de produit pour l'entretien du teint

Préparation de Pommade-Savon pour l'entretien du teint

-Huile et savon gommant rajeunissant

-Huile pour l'entretien du teint des nourrices après l'accouchement

-Entretien du teint avant le mariage

-Lotion, crème et huile pour les tâches (Tous types de tâches).

-Lotion spéciale pour les boutons sur le visage

Et vente aussi des robes, chemises en pagnes et Bazin pour hommes et femmes(Cousu).

Si vous voulez avoir un teint de rêve appelez chez Affou

Contact : 06 - 494 - 26 - 69 Marché Total.

NB : Ouvert de 8h à 18h / Livraison à domicile.



ENVIRONNEMENT

Le WWF-RDC a tenu sa semaine de conservation

Cette activité a été l'occasion d'harmoniser la compréhension des grandes lignes de la nouvelle stratégie de conservation entre les principaux employés et partenaires impliqués dans sa mise en œuvre.

Le programme du Fonds mondial pour la nature (WWF)-RDC a tenu, du 14 au 17 février, sa semaine de la conservation. Au cours de cette réunion annuelle, placée sur le thème « Consolidation de nos approches stratégiques pour une mise en œuvre effective de la stratégie de conservation 2017-2021 », la direction de l'organisation, les responsables de ses différents programmes de terrain ensemble avec certains de ses partenaires locaux ont évalué la réalisation des activités et ont posé les bases des actions pour l'année suivante.

Dans un communiqué du WWF-RDC du 17 février, qui avait sanctionné la fin de cette semaine de conservation, il avait été, en effet, rappelé que de 2014 à 2016, le réseau WWF International a mis en œuvre une initiative qui visait à stimuler son évolution afin d'accroître sa capacité à produire des résultats et des impacts de manière à rendre cette ONG internationale résolument mondiale. Face à cette détermination, le WWF-RDC s'est également lancé dans cet important processus et a amorcé



L'emblème de WWF

une révision de sa stratégie. Le plan stratégique structuré sur trois principaux piliers de conservation et une thématique transversale constitue donc l'aboutissement de ces efforts fournis au niveau local, répondant ainsi à la volonté manifestée au niveau international. « Le WWF-RDC est engagé à la mise en place des conditions permettant l'émergence en RDC d'une économie verte, c'est-à-dire sobre en carbone, alliant efficacité économique, durabilité environnementale, équité sociale et progrès humain. Nous pensons qu'il est temps de sai-

sir les occasions qui s'offrent aujourd'hui pour construire un tel avenir en RDC. La mise en œuvre de notre plan stratégique participe ainsi à cet effort », a souligné le directeur de la conservation du WWF-RDC, Bruno Perodeau.

Trois principaux piliers de conservation

Forêts et Agriculture est le premier de ces trois piliers inscrits dans ce plan stratégique. L'objectif ici est d'assurer que les investissements suivant l'approche paysagère intégrée dans les sites prioritaires réduisent les émissions de 30 millions de tonnes de carbone selon le niveau de référence de 2014 tout en améliorant le bien-être humain. Alors que le second pilier, Faune Sauvage et Aires Protégées, vise à assurer que les valeurs biologiques (espèces, habitats et écosystèmes) sont protégées par l'application de la loi et l'extension du réseau des aires protégées sur au moins 15% du territoire national. Le troisième et dernier pilier, Énergie et Infrastructure, vise, quant à lui, à assurer que les politiques énergétiques et d'infrastructures en RDC minimisent les impacts environnementaux et sociaux négatifs tout en contribuant au développement humain. La thématique transversale, qui table sur le renforcement de la gouvernance effective décentralisée, a pour objectif que la gouvernance environnementale améliore de

façon effective les plans et stratégies de développement grâce à un engagement fort de la société civile et des investissements responsables.

Zones géographiques prioritaires

Pour la mise en œuvre de la stratégie ainsi conçue, le WWF-RDC pointe cinq zones géographiques prioritaires. Il s'agit de la Salonga (10 M ha), le Lac Tumba-Mai Ndombe (10 M ha), Virunga-Mont Hoyo (2 M ha), Itombwe (0,5 M ha) et Luki (0,1 M ha).

Pour cette ONG internationale, le principal défi pour la conservation en RDC est que plus de 80% de la population dépend directement des ressources naturelles. Ce qui peut, a noté le WWF, exacerber la concurrence pour leur accès. « Ces besoins croissants et les conflits potentiels qu'ils impliquent auxquels s'ajoute une croissance démographique rapide (qui devrait doubler d'ici 2044) ont un impact majeur sur le capital naturel et entraînent la destruction de l'habitat et la perte de la faune sauvage ainsi que la surexploitation et la dégradation des ressources naturelles pour l'agriculture de subsistance », a relevé cette ONG internationale qui est l'une des organisations de conservation indépendantes les plus grandes et les plus respectées au monde.

Lucien Dianzenza

MASSACRE DES MILICIENS DE KAMWINA NSAPU

Des appels à l'ouverture d'une enquête internationale se multiplient

L'usage disproportionné de la force auquel ont eu recours dernièrement les Fardc contre des miliciens de Kamwina Nsapu sans armes dans le Kasai central a ému plus d'un dans la séquence filmée de près de sept minutes postée sur les réseaux sociaux.

Une récente vidéo postée sur le Net continue à faire le buzz sur les réseaux sociaux. Elle montre des hommes en uniforme de l'armée tirer à bout portant sur des personnes sans armes, des femmes et des enfants y compris. Le plus écœurant dans ce film de près de sept minutes est l'usage disproportionné de la force par les présumés éléments des Fardc contre ceux qui, visiblement, étaient les miliciens de Kamwina Nsapu juste munis d'armes blanches. Ce qui a suscité des réactions en sens divers stigmatisant le côté bestial, brutal et cynique de ce massacre. Qu'est-ce qui a bien pu se passer ? Côté gouvernemental, l'on a admis samedi, par la voix du porte-parole Lambert Mende, que des excès ont effectivement été commis par des forces loyalistes dans leur assaut contre le « groupe terroriste » Kamwina Nsapu et les assaillants porteurs d'armes de guerre, de chasse et d'armes blanches. D'après le porte-parole du gouvernement qui a évoqué des « montages ridicules réalisés après ces accrochages par les pourfendeurs du gouvernement », la scène filmée date de décembre 2016 avec pour théâtre d'opération, Mwanza Lomba, un village du Kasai oriental. Pour le gouvernement, tous les excès et abus signalés imputés aux éléments des Fardc dans cette opération ont été « pris en charge conformément au code pénal militaire dès la fin de cette opération l'année dernière », un officier et un sous-officier « en répondent d'ores et déjà devant la justice militaire ». Par rapport aux faits qui remontent à quelques semaines déjà, Lambert Mende a trouvé « malveillant, tardive et inutile » les dénonciations faites par les internautes de ce qu'ils ont qualifié hâtivement de « crimes contre l'humanité ». De part et d'autres, des langues se délient et appellent à



Province du Kasai central, théâtre d'affrontements entre les Kamwina Nsapu et les FARDC

une enquête internationale à l'instar de Washington. « Si ces exécutions extrajudiciaires se confirmaient, elles constitueraient des violations flagrantes des droits de l'homme pouvant donner lieu à des violences et à une instabilité généralisées dans un pays déjà fragile », a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain Mark Toner. Les États-Unis

en appellent au lancement d'une « enquête immédiate et approfondie, en collaboration avec les organisations internationales chargées de surveiller les droits de l'homme, afin d'identifier les personnes qui ont commis ces exactions odieuses et de tenir pour responsable tout individu coupable d'y avoir participé ». L'ONU a, quant à elle, exhorté les Fardc « à agir dans le respect des normes acceptables du droit national et international ». Entre-temps, la Mission de l'ONU au Congo enquête sur cette « vidéo et d'autres allégations » sur ce qui se passe dans les trois Kasai.

La Nouvelle société civile congolaise a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête internationale impartiale afin de faire la lumière sur cette affaire pour que les responsables soient déférés devant la justice. Le secrétaire général adjoint de l'UDPS chargé des questions politiques et diplomatiques, Félix Tshisekedi a, quant à lui, exigé une commission d'enquête internationale et indépendante « afin d'établir les responsabilités des Forces armées congolaises dans la perpétration des crimes d'une violence aussi brutale que bestiale ». Dossier à suivre.

Alan Diasso

CIMENTERIE LOCALE

Les industriels sollicitent des mesures exceptionnelles

Lors d'une rencontre avec le Premier ministre, Samy Badibanga, les cimentiers ont exigé certaines dispositions rigoureuses comme la suspension des importations du ciment pour une durée de six mois, le renforcement des mesures de lutte contre la fraude, les allègements fiscaux et un accompagnement consécutif en termes de logistique pour une meilleure distribution du produit.

Avec l'entrée en production de deux nouvelles cimenteries, en l'occurrence PPC Barnet et Cimko, il est possible de satisfaire les besoins en ciment de la RDC, du moins pour la partie ouest du pays. En effet, la production locale devrait dépasser les 2,8 millions de tonnes par an. Dans la foulée, la cimenterie nationale Cilu revient en force à la suite d'un lourd investissement qui contribuera à faire passer sa production de 400 000 à 800 000 tonnes par an. Dès lors, la production locale pourrait se rapprocher des 4 millions de tonnes par an. Pour offrir un climat propice à l'essor de l'industrie locale, les cimentiers ont rappelé l'importance pour le gouvernement et les entreprises d'étudier sérieusement les voies et moyens d'assurer une place de choix à la production locale. Il se trouve que l'entrée massive et souvent clandestine du ciment gris constitue la plus grande crainte des opérateurs du secteur.

Déjà une étape est franchie avec la mise en place d'une commission mixte mettant ensemble les producteurs du ciment et les ministères impliqués, sous la supervision du ministère des Finances et de la primature. Parmi les premières requêtes qui seront examinées, il y a la proposition du Premier ministre d'une suspension d'importation de trois mois renouvelables. Pour rappel, l'on estime les besoins du pays à plus de 10 millions de tonnes par an.

Laurent Essolomwa

PROTECTION INFANTILE

L'Unicef condamne l'utilisation des enfants par les milices

Dans un communiqué de presse, l'Unicef se dit profondément touché de l'augmentation de l'utilisation des enfants par les milices opérant dans les provinces du Kasai, Kasai central, Kasai oriental et au Tanganyika, et ses conséquences dramatiques pour l'intégrité physique et psychologique des enfants et leur scolarité.

Face à cette violation flagrante des droits de l'enfant, l'Unicef appelle l'ensemble de ces milices pour qu'elles cessent immédiatement cette pratique. Aux forces armées, l'Unicef les appelle également à un usage strictement nécessaire et proportionné de la force, les enfants enrôlés par ces milices étant souvent en première ligne et donc directement exposés et majoritairement victimes des affrontements opposant les milices aux forces armées.

L'Unicef tient à rappeler que l'utilisation des enfants dans les conflits armés est illégale. Cette interdiction, fait savoir le représentant de l'Unicef, Pascal Ville Neuve, est inscrite dans la Constitution de la RDC qui découle d'instruments internationaux ratifiés par le pays, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant, le Protocole facultatif concernant l'implication des enfants dans les conflits armés, ainsi que le Statut de Rome qui stipule que l'utilisation des enfants de moins de 15 ans est constitutif de crime de guerre, passible de poursuites devant la Cour pénale internationale.

L'Unicef affirme que la protection des enfants est l'affaire de toutes et de tous. « La place des



Les enfants doivent être protégés

enfants est auprès de leurs familles et à l'école, dans un environnement sûr les préservant de toute forme de violence et d'exploitation et leur permettant de développer leur plein potentiel », indique l'Unicef tout en ajoutant qu'en vertu de la loi de 2009 portant protection de l'enfant, il incombe en premier lieu à l'Etat de garantir la protection, l'éducation et la fourniture de soins nécessaires aux enfants dans les conflits armés, les tensions et troubles civils.

Les forces de sécurité sont tenues à un usage strictement nécessaire et proportionné de la force. Les tribunaux pour enfants, seuls compétents pour décider de la détention d'un mineur, doivent s'assurer que tout enfant privé de liberté est traité avec humanité en tenant compte des besoins des personnes de son âge.

Aline Nzuzi

C2 AFRICAINE

Renaissance du Congo bat Akanda et affrontera MC Alger en seizième de finale

Le FC Renaissance du Congo disputera les seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Après avoir éliminé FC Akanda du Gabon au tour préliminaire de la Coupe de la Confédération, le club orange de Kinshasa affrontera le vainqueur de la double confrontation entre MC Alger d'Algérie et Bechem United du Ghana.

Le club tuteuré par le pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) a écarté de son chemin, le vendredi 17 février 2017 au stade des Martyrs, la formation gabonaise du FC Akanda par un but à zéro, en match retour du Tour préliminaire de la 13e édition de la Coupe de la Confédération.

L'unique but de la partie a été inscrit à la 52e minute sur penalty transformé par Jésus Moloko Ducape qui entre dans l'histoire du club en inscrivant le premier but du FC Renaissance du Congo en compé-



Jésus Moloko Ducape, unique buteur du FC Renaissance du Congo contre FC Akanda du Gabon

tition africaine. Il offre du reste la première qualification en seizièmes de finale de la C2 africaine à ce club fondé en 2014 d'une scission avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP). En match aller, les deux équipes s'étaient séparées par un nul vierge de zéro but partout.

Vendredi, au stade des Martyrs, l'entraîneur ivoirien François Guei du club orange de Kinshasa a présenté un groupe venu surtout pour ne pas prendre de but et surtout marquer même un seul but de qualification. Et il a réussi son coup en titularisant Héritier Nke dans les buts. Dans le cham, on a retrouvé Djuma Shabani alias « Wadol », Christian Ngimbi, Mfingi, Nzungu, Kaly Ndula, Lenga Mukoko, Rashidi Asumani, Robert Wilangi, Jésus Moloko et Manga Dianzenza alias Sissoko.

Dix joueurs ont débuté sur le banc des remplaçants, notamment, le gardien de but Guy Serge Mukumi, Kalombo Diba alias « Milimo », Henri Wangana, Rachidi Musinga, Chérif Adingabo, Yala et Nicolas Kazadi Okito.

Avec cette victoire, le FC accède donc en seizièmes de finale, et le prochain adversaire est Mouloudia Club (MC) d'Alger (Algérie), tombeur de Bechem United du Ghana par quatre buts à un au match retour. Au match aller à Accra, Bechem United s'était imposé à domicile par deux buts à un. Touré (47e minute) et Abotsi (70e minute) avaient marqué pour le club ghanéen alors que Seguer avait égalisé à la 65e minute pour MC Alger avant le deuxième but de la victoire de Bechem United.

Martin Engimo

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club sort Royal Leopards et jouera Ports Authority en seizièmes de finale

Ports Authority de Gambie, c'est le prochain adversaire de V.Club en seizièmes de finale de la 22e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont écarté de leur chemin les joueurs de Royal Leopards de Swaziland au tour préliminaire.

L'AS V.Club s'est qualifié sans surprise pour les seizièmes de finale de la 22e édition de la Ligue des champions d'Afrique. En match retour du tour préliminaire de cette compétition, les Dauphins Noirs de Kinshasa se sont imposés, le 19 février, au stade des Martyrs de la Pentecôte, les joueurs de Royal Leopards du Swaziland par trois buts à un.

Florent Ibenge aligne une équipe conquérante pour cette rencontre, notamment le portier Burkinabé Dauda Diakite dans les perches, une défense à plat avec Junior Baometo, l'Équato-guinéen Francisco Ondo, alias Obama, Glody Ngonda et Bangala Litombo. Au milieu de terrain, il y a Nelson Munganga,



V.Club de Kinshasa (photo banavea.com)

Ikanga Maimona, alias Lampard, et le Camerounais Yazid Atouba Emame et en attaque le Malien Sidibé, Mukoko Batezadio et l'international rwandais de souche RD-congolaise Taggy Etekiama Agiti, grand bourreau de cette

équipe swazi.

Après une première période de zéro but partout, les Dauphins Noirs trouvent la faille à la 56e minute par le biais Taggy Etekiama ; il hérite d'un centre venu de la droite avant de fusiller le por-

teur parfait à Etekiama qui double la mise, permettant aux Dauphins Noirs de mener tranquillement par deux buts à zéro. Après ce deuxième but encaissé, les joueurs de Royal Leopards jouent leur va-tout, n'ayant plus rien à perdre et cherchant à laisser une bonne impression au stade des Martyrs. Leur détermination va payer à la 85e minute, avec la réduction du score par l'entremise de Tsabedze Lungelo qui va profiter d'une faute de positionnement du gardien de but burkinabé de V.Club, Dauda Diakite, pour sauver l'honneur du club swazi. Mais deux minutes plus tard, soit à la 87e minute, Yannick Bangala Litombo inscrit le troisième but des Dauphins Noirs à la suite d'un corner.

En seizièmes de finale, V.Club s'opposera, le week-end des 10, 11, 12 mars Banjul, à Ports Authority de Gambie, tombeur de la formation de Sewe Sport de San Pedro de la Côte d'Ivoire (1-0, 0-0). Le match retour est prévu pour le week-end des 17, 18, 19 mars à Kinshasa.

M.E.

NZANGO MODERNE

Coup d'envoi du tournoi de l'Ufant pour la journée internationale de la femme

Le terrain de basket-ball de l'Institut supérieur de commerce (ISC) à Gombe à Kinshasa a servi de cadre, le samedi 18 février 2017, à l'ouverture officielle du tournoi de Nzango moderne « Nous pour les femmes » organisé par l'Union des anciennes du lycée Ntini Wene (Ufant) dans le cadre de la journée internationale de la Femme célébrée le 8 mars de chaque année ; on note que le lycée Ntini Wene est la seule école féminine d'éducation physique à Kinshasa.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans une ambiance de fête, agrémentée par une un groupe de danse, en présence de Mbo, président de la Ligue de Nzango Moderne, de Wema, représentant de la Division urbaine des sports et loisirs (Dusl), ainsi que Me Lukonzola, président d'honneur de l'Ufant.

Dans son allocution de circonstance, la présidente du comité d'organisation du tournoi, Clémentine Mujinga Tangamo, avec à ses côtés, la dynamique Miche-

line Ndaya Kashama de la commission technique, a indiqué : « Cette année, l'Ufant veut célébrer cette journée de la femme autrement, c'est-à-dire, impliquer les mamans travailleuses et paysannes dans la communion d'esprit en pratiquant un sport purement africain, que nous appelons le Nzango, qui nous rappellera la solidarité des femmes africaines, l'amour et la joie du partage ». Elle a ajouté : « Nous avons voulu organiser ce tournoi en invitant les femmes à se mettre debout pour valoriser le Nzango qui se pratique par le fait de chanter, de sauter et crier, ce qui constitue une spécificité d'authenticité de notre culture africaine ».

Le tournoi va se dérouler pendant un mois et les rencontres seront organisés durant les week-ends, « permettant ainsi des moments de détente et de distraction saine pour les mamans concernées. Ne dit-on pas 'un esprit saint dans un corps sain' ? voilà une occasion nous offerte de retrouver une activité sportive alternative qui permet de se détresser en



Match d'exhibition entre Ufant et Sera à l'ouverture du tournoi de Nzango Moderne de l'Ufant à l'Institut supérieur de commerce de Kinshasa le 18 février 2017

se manifestant en forme et éviter certaines maladies dues au sédentarisme du corps », a souligné Clémentine Mujinga. Sept équipes de Nzango ont donc répondu présentes à la cérémonie d'ouverture, notamment, Mazembe, Cosces, Tshisumpa, SCPT, LCP, Sera et naturellement, l'équipe de l'Ufant. En matchs d'exhibition pour l'ouverture, l'Ufant a dominé l'équipe de Sera par 21 à 14, alors que Mazembe

s'est imposé face à Cosces par 15 à 10. Les trois meilleures équipes à l'issue du tournoi, traverseront le fleuve Congo pour participer à un tournoi de Nzango à Brazzaville qui sera organisé sous l'impulsion de la présidence de la République du Congo Brazzaville, a-t-on affirmé.

Satisfaite du coup d'envoi de ce tournoi, la présidente du comité d'organisation du tournoi a par ailleurs dit que le Nzango est bel

et bien pratiqué au pays, les activités de ce sport typiquement africain sont régulièrement organisées, la Ligue nationale organise le championnat de Nzango à Kinshasa et la Fédération congolaise de Nzango va organiser cette année dans la ville de Bandundu, la Coupe du Congo. Clémentine Mujinga a cependant souligné que le Nzango a besoin de l'appui de l'Etat et bénéficier d'une vulgarisation soutenue dans les médias.

Hormis la pratique du Nzango, a fait savoir Clémentine Mujinga, l'Ufant, créée en 1989 à l'initiative des anciennes élèves du lycée Ntini Wene de la commune de Limete, se préoccupe également de l'encadrement des mamans par une mutuelle d'entraide entre ses membres. Elle fait des œuvres sociales par la distribution des dons après des personnes vivant dans la précarité (orphelinats, hospices des vieillards) et organise des activités culturelles et sportives.

Martin Enyimo

SUPER COUPE DE LA CAF

Mazembe tombe face à Mamelodi Sundowns à Pretoria

Comme de coutume depuis plusieurs années, le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique reçoit sur sa pelouse le gagnant de la Coupe de la Confédération en match de la Super Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Vainqueur de la Coupe de la CAF 2016 contre MO Bejaia d'Algérie, le TP Mazembe a été battu, le samedi 18 février 2017 au LoftusVersfeld Stadium de Pretoria, en présence du président Issa Hayatou de la CAF, par Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, en match de la Super Coupe 2017 de la CAF. Score de la partie : zéro but à un.



Joël Kimwaki de Mazembe (en noir et blanc) en duel avec un joueur de Mamelodi Sundowns le samedi 18 février 2017 à Pretoria

traîneur principal des Corbeaux, le Français Thierry Froger, a été là en observateur. Gbohouo a tout arrêté, sauf le penalty de Nascimento qui l'a pris à contrepied. Le onze de départ de Mazembe s'est composé du Sylvain Gbohouo, des défenseurs Djo Issama Mpeko à droite, Jean Kasusula à gauche, Joël Kimwaki et l'international Malien Salif Coulibaly dans l'axe. Au milieu de terrain, il y a le Zambien Nathan Sinkala, le Ghanéen Daniel Adjei, le Zambien Rainford Kalaba et en attaque le jeune espoir Ben Malango dans l'axe, le Ghanéen Salomon Asanté à droite, et Meschak Elia à gauche, une configuration de 4-3-3 habituel des Corbeaux lushois. Du côté de Mamelodi, Onyango a gardé les perches, et dans le champ, Langerman, Arendse, Kekana, Mabunda, Nascimento, Zwane, Tau, Billiat, Morena et Laffor.

Débuté sur le banc des remplaçants, Trésor Mputu a effectué à la après pratiquement deux

ans, son retour dans un match officielle de la CAF, ayant purgé une suspension. Avec son entrée, Mazembe a tenté de construire et d'amorcer quelques offensives en deuxième période, mais, la domination est bien restée celle de Mamelodi Sundowns qui continue leur aventure extraordinaire ; le club avait été éliminé dans un premier temps par V.Club en huitième de finale de la Ligue des champions d'Afrique, avant d'être récupéré suite à la disqualification des Dauphins Noirs de Kinshasa sur tapis vert pour avoir utilisé un joueur irrégulier. Et depuis, Mamelodi est allé jusqu'au bout, remportant la finale de la Ligue des champions 2016 aux dépens de Zamalek d'Egypte.

Il a fallu attendre 21 ans pour qu'un club sud-africain remporte à nouveau à la Super Coupe d'Afrique. Orlando Pirates l'avait remporté en battant JS Kabylie d'Algérie en 1996.

Martin Enyimo

INSÉCURITÉ

L'église Saint-Dominique profanée par des inconnus à Kinshasa

Déjà la veille circulaient à Kinshasa des tracts appelant à la destruction des écoles et églises catholiques si l'application de l'accord n'était pas effective d'ici là.

L'église Saint-Dominique située dans la commune de Limete a été vandalisée, le 19 février, par des individus non autrement identifiés. C'est tôt le matin aux alentours de 5 h que ces inciviques ont fait irruption dans l'enceinte de l'église après avoir forcé l'entrée. Ils « ont cassé l'autel, fait tomber le tabernacle et dispersé les espèces consacrées, cassé la statue de la Vierge Marie, cassé même la tête de Jésus » sur le crucifix, s'est plaint le curé de la paroisse, le père Cyrille Kombelo. C'est avec stupéfaction sur fond de désolation que les fidèles ont pu découvrir le spectacle affligeant que leur renvoyait au visage leur lieu de culte à leur arrivée pour la messe dominicale. L'intérieur de l'église où se tiennent les offices religieux a été profané. Tous les objets et autres artifices qui ornent ce cadre spirituel ont été mis sens dessus-dessous au grand désarroi du personnel ecclésiastique commis à la gestion de la paroisse.

C'est sur ces entrefaites que les offices religieux de ce jour ont été célébrés hors de l'église profanée, à ciel ouvert. Désacralisée pour des motifs non encore élucidés, l'église Saint-Dominique (tenue par les missionnaires dominicains) fonctionne tant bien que mal, obligée de faire avec. L'action avait-elle été préméditée ? La question taraude bien des esprits dans la mesure où des tracts appelant à la destruction des « écoles et églises » catholiques si l'application de l'accord n'était pas effectif d'ici le 18 février avaient circulé depuis quelques jours à Kinshasa. Entre-temps, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dont le siège est situé à quelques encablures de Saint-Dominique, dément tout rapprochement avec cet incident. « L'UDPS n'est associée ni de près ni de loin à ce qui est arrivé », a déclaré son secrétaire général adjoint comme pour répondre à ceux qui imputent aux militants de ce parti la responsabilité de cette situation déplorable.

Rappelons qu'à l'annonce de la mort de Tshisekedi, certains de ses partisans avaient menacé de s'en prendre aux biens de l'Église catholique qui assure la médiation entre pouvoir et l'opposition dans les négociations en vue de sortir de la crise née du maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat a pris fin le 20 décembre. Le gouvernement, quant à lui, a condamné cette « destruction méchante des objets sacrés et de la maison de Dieu ».

Alain Diasso

INSALUBRITÉ

Des tas d'immondices non loin de la maison commune du premier arrondissement

Tout Ponténégrin, qui est passé le 20 février par l'avenue des Mâ-Loango, à quelques mètres de la maison commune du premier arrondissement Émery-Patrice-Lumumba, a observé des tas d'immondices bouchant totalement cette portion de l'avenue.

Ces immondices changent non seulement la beauté de la capitale économique à certains endroits, surtout quand elles sont à côté de certaines administrations publiques ou privées, mais ils occasionnent aussi des odeurs nauséabondes et suffocantes qui sont les sources de certains ennuis sanitaires. Cet exemple n'est pas le seul dans la ville, car ce phénomène tend à se généraliser dans certains endroits et quartiers et est devenu très gênant aux dires de nombreux Ponténégrins.

Interrogés sur l'état des choses, quelques Ponténégrins exerçant les commerces à proximité de ces endroits incombent la responsabilité aux autorités municipales de l'arrondissement et aux services d'hygiène de la ville océane. « Ces tas d'immondices ont déjà trop mis du temps-là. Et nous nous



Une décharge publique à côté du siège du premier arrondissement E.P. Lumumba

demandons si les responsables de l'arrondissement n'ont pas de l'information. Alors comment comprendre qu'à quelques mètres du siège d'un arrondissement qui est presque au centre ville et au rond-point de la République, nous pouvons assister à ce spectacle honteux qui traduit un certain laxisme des services habiletés ? Nous souhaitons que les autorités prennent leur responsabilité, car cela est très gênant », ont-ils déclaré.

À noter que ces ordures de toute nature sont l'œuvre des com-

merces et magasins exerçant sur cette avenue et des vendeurs à la criée qui exercent aux alentours de l'ancien site du grand marché. Ces saletés sont jetées le jour au vu et au su de tous a signifié un passant rencontré sur les lieux.

Notons que le spectacle des tas d'immondices tend à devenir comme un problème sans danger dans certains endroits de la ville. Comment expliquer que des tas d'immondices nocives à la santé peuvent rester longtemps dans un lieu et n'inquiètent personne ?

Faustin Akono

MUSIQUE RELIGIEUSE

Roguel Princia Mbabou s'explique sur la sortie différée de l'album «Ça se vit»

Annoncée avant la fin de l'année 2016 en version audio, la sortie de deuxième album du groupe musical Sanisina intitulé « Ça se vit » a connu un retard pour des raisons liées au tournage des clips, a indiqué le frère Roguel Princia Mathou au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville.

« Nous sommes à la phase de finition de notre deuxième opus « Ça se vit ». Nous avons souhaité que l'album sorte avec les clips une bonne fois au lieu de lancer d'abord la version audio. Nous sommes en phase de tournage des clips et bientôt l'album sera exactement sur le marché comme annoncé. C'est donc pour cette raison que l'album n'a plus été mis sur le marché en 2016 comme prévu », a expliqué le chef du groupe qui a poursuivi qu'en attendant la finition des clips, le groupe a lancé les premiers clips sur les réseaux sociaux afin que les gens dégustent déjà ce nouveau tube.

« J'explique toujours « Ça se vit » comme la réalité de Jésus christ. C'est la parole de Dieu qui s'est faite chair, la parole de Dieu c'est Jésus et Jésus c'est Dieu qui vit en nous et avec la parole nous faisons beaucoup de choses. Avec cette parole, Jésus se manifeste, il est pour nous une réalité et ses miracles n'ont pas de truchage. Il est notre avocat défenseur et c'est

lui qui fait tout pour nous. Voilà pourquoi nous continuons toujours à le louer, à l'acclamer, à l'adorer et nous disons qu'il est le Seigneur des seigneurs puisqu'il vit. On ne pouvait pas se limiter à l'audio, il faut être aussi visible », a expliqué le frère Princia. Rappelons que le nouvel album du groupe à 14 titres qui sont, entre autres, « Avocat compliqué », « Film sans trucage », « Na ngumameli yo » (je te glorifie), « Nzambé na Mawa » (Dieu miséricordieux), « Libanga » (la pierre), « Baye me » (les miens), « Yimbe Heobi » (beaucoup de gens pleurent) sont parmi les titres de l'album. Le support audio compte douze titres contre quatorze pour le support visuel. Ces chansons sont chantées en Gangoulou, mbochi, swahili, yoruba, lingala, français et munukutuba. « Nous avons chanté avec beaucoup d'artistes, nos bien-aimés Chrétiens de Pointe-Noire, notamment le frère Arsène Ngouélé, la sœur Irène Makosso, le frère Thomas Bayonne, la sœur Mireille Ngoma, la sœur Archimède, le frère Rodrigue et d'autres », a-t-il poursuivi.

Le frère Princia a également informé que le deuxième album de Sanisina aura deux volumes, le volume 1 du Sanisina Pointe-Noire et le volume 2 du Sanisina Brazzaville. « Les deux tubes vont sortir au même moment avec des chansons différentes, puisque le groupe fonctionne en double sections. Nous nous sommes

arrangés à ce que le répertoire A soit interprété par Sanisina section de Pointe-Noire et le répertoire B par la section de Brazzaville. Pendant que nous parlons, je viens de finaliser avec Brazzaville puisque les clips sont à la fin et je finis avec Pointe-Noire pour que les deux volumes sortent au même moment », a-t-il indiqué. Pour ce faire, le président du groupe Sanisina a lancé un message d'aide au peuple de Dieu. « Nous sommes à l'attente de leur soutien moral et surtout spirituel. Ceux qui ont de grandes possibilités peuvent nous accompagner pour la visibilité de l'œuvre. Nous voulons qu'ils accueillent massivement ces nouveaux bébés qui seront bientôt sur le marché », a-t-il dit. Parlant de son premier album « Lissassi ya suka », le frère Princia a indiqué que cet opus n'était pas bien promotionné. C'est ce qui fait que les chrétiens réclament toujours sa promotion. « Nous nous sommes dit avec le producteur du premier album que nous allons annoncer les deux tubes au même moments pour que ceux qui s'intéressent à l'album s'en procurent », a-t-il conclu. Soulignons que le groupe Sanisina est un groupe musical évoluant au sein de l'Église de réveil la « Vie Comblée ».

Charlem Léa Legnoki

FÉCOSGRA

Edson Chancel Ikouadja plaide pour plus de soutien au jeu de scrabble

Vice-président de la Fédération congolaise de scrabble (Fécosgra), Edson Chancel Ikouadja, a, dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, sollicité des autorités nationales plus de soutien et d'accompagnement aux activités de cette discipline à la fois instructive et ludique.



Des parties de promotion de scrabble à la chambre de commerce de Pointe-Noire /Crédit photo DR»

La fécosgra existe depuis février 1996. Cet organe national qui rassemble tous les pratiquants du jeu scrabble est agréé par le ministère de la Culture et des Arts depuis 2010. Elle est aussi affiliée à la Fédération internationale de scrabble francophone (FISF). De nombreuses ligues départementales sont affiliées à la fédération (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie Nkayi. D'autres ligues sont en cours de création dans le pays.

Selon Edson Chancel Ikouadja, « la Fécosgra organise régulièrement des compétitions nationales et participe à celles qui sont organisées par les instances internationales. C'est le cas des simultanés panafricains qui sont des parties qui se jouent le même jour au même instant dans toute l'Afrique francophone via Internet. Il ya aussi les simultanés mondiaux, qui sont des parties qui se jouent à la même heure à travers le monde entier sans oublier les journées de la Francophonie au cours desquelles les élèves âgés à partir de 10 ans y prennent part ».

Pour le vice-président de la Fécosgra, l'idée selon laquelle le scrabble est une activité réservée à une certaine élite ou aux gens d'un certain niveau est fautive. Car le scrabble se pratique partout dans le monde. « Dans tous les quartiers, il existe quasiment un ou plusieurs clubs de scrabble. Notre souci est de rendre visibles ces activités. Pour ce faire, nous souhaitons le soutien et l'appui des autorités pour la vulgarisation et la promotion du scrabble à travers des présentations, rencontres ou des compétitions. Ainsi, lors des 1ers Jeux universitaires à Pointe-Noire par exemple, nous livrerons quelques parties pour faire connaître cette activité ». Et de poursuivre : « Dans l'optique du championnat d'Afrique de scrabble francophone qui a lieu en avril prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire, nous sollicitons le soutien des autorités pour les titres de voyages, étant donné que les frais de restauration ou d'hébergement sont supportés par les organisateurs. N'oublions pas que le champion du monde de scrabble classique est un Congolais en la personne de Parfait Mouanda ».

La Fécosgra compte à ce jour plus de 200 joueurs licenciés pratiquant essentiellement la variante duplicate mais le nombre de joueurs de scrabble toute variante et tout niveau confondus dépasserait 1000 en République du Congo. Le scrabble est un jeu de société et un jeu de lettres où l'objectif est de cumuler des points, sur la base de tirages aléatoires de lettres, en créant des mots sur une grille carrée, dont certaines cases sont primées. Le scrabble se joue en famille ou entre amis. Il permet d'améliorer son niveau en conjugaison, en orthographe, en grammaire, en mathématiques. En France, il est même inclus dans l'enseignement primaire. C'est une distraction saine qui développe certaines qualités. Il se pratique aussi en clubs et en compétition.

Hervé Brice Mampouya

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

AC Léopards et Etoile du Congo remplissent leur part de contrat

L'aventure continue pour l'Athlétic club Léopards de Dolisie et Etoile du Congo, qui ont tous les deux validé leur qualification pour les seizièmes de finale.



Etoile du Congo affrontera JS K d'Algérie en 16^e de finale/Adiac

Les Fauves du Niari affronteront le 12 mars au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, Saint Georges d'Ethiopie. Les Stelliens retrouveront, quant à eux, une vieille connaissance : la Jeunesse Sportive de Kabylie à la même période, à Brazzaville. Manquent à l'appel, les Diables noirs et le Club athlétique renaissance aiglons.

A l'heure de faire le bilan des préliminaires des compétitions africaines, la bouteille est à moitié pleine et à moitié vide pour quatre représentants congolais. Seuls, les Léopards et l'Etoile du Congo ont été les bons élèves. Contrairement à la manche aller, les bonnes nouvelles sont, cette fois-ci, venues de l'extérieur où se produisaient ces deux formations. Les résultats ne sont pourtant pas identiques mais, l'on retiendra les qualifications.

Le but de Kalengo a fait la différence pour l'AC Léopards

Les Léopards de Dolisie connaissent les préliminaires des compétitions africaines au fond de leur cœur, à telle enseigne qu'ils récitent les mêmes performances à chaque fois quand ils sont appelés à débiter par cette étape. Partis pour défendre un maigre avantage d'un but, les Fauves du Niari ont arraché une qualification de haute lutte à Douala face au champion camerounais, UMS de Loum.

Les hommes de Rémy Ayayos Ikounga se sont certes inclinés (1-2), le 19 février à Douala en match retour de la Ligue africaine des champions. Mais ils se sont qualifiés grâce à la règle du but inscrit à l'extérieur. Il compte double au décompte final. Lattaquant zambien de l'AC Léopards Winstone Kalengo a mis son équipe à l'abri du danger, qui la guettait en égalisant à la 55^e minute. Dès lors, il fallait à UMS de Loum d'être armée d'un mental

d'acier trempé pour arracher aux Fauves du Niari une qualification. Les Léopards ont concédé après un deuxième but puis ils ont réussi à faire le dos rond même étant en infériorité numérique depuis la 73^e minute. Les Léopards affronteront en seizièmes de finale Saint Georges d'Ethiopie, vainqueur de la double confrontation face aux Seychellois de Côte d'Or 2-0 puis 3-0. Le club éthiopien s'était produit pour la dernière fois au Congo en 2007, à cette même étape de la compétition. Il a été éliminé par l'Etoile du Congo. Au match aller à Addis Abeba, les Stelliens s'inclinaient (0-1), avant de prendre leur revanche à Brazzaville (2-0).

L'Etoile du Congo, la seule équipe à gagner les deux manches

En coupe africaine de la confédération, Etoile du Congo n'a pas tremblé face au Racing de Miconeseng de la Guinée Equatoriale.

Déjà vainqueur à Brazzaville sur un score de 2-0, les Stelliens ont une fois de plus dicté leur loi à Bata (1-0), grâce à une puissante frappe de Christ Ngoma Mbo à la 65^e minute. L'Etoile du Congo jouera les seizièmes de finale pour la deuxième fois consécutive. L'an dernier, elle avait éliminé Manga sport du Gabon avant d'échouer en seizièmes face à Entente sportive de Sétif (1-1 à Brazzaville puis 2-4 à Sétif). Son futur adversaire s'appelle la JS Kabylie. Le club algérien a réussi un authentique exploit en renversant Monrovia Breweries Club de Libéria (4-0), après avoir perdu à l'aller (0-3). La JSK (double vainqueur de la Ligue des champions 1981 et 1990 puis 3 fois vainqueur de la Coupe de la CAF 2000, 2001, 2002) est un adversaire de taille que les Stelliens connaissent bien. L'Etoile du Congo et la JSK s'étaient déjà rencontrés en 1990. La JSK avait tenu l'Etoile du Congo en échec (2-2) avant de gagner au retour (2-0).

Pas de miracle pour les Diables noirs et Cara

Le miracle qu'attendaient ces deux représentants congolais, mal en point, après la phase aller ne s'est pas produit. Le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diables noirs se sont imposés sur un score étonnant (1-0) mais c'est le Rail club du Kadiogo qui poursuit l'aventure à la Ligue des champions grâce à sa victoire à l'aller (3-0). Les Diablotins avaient pourtant trouvé la faille dès la 27^e minute grâce à Lorry Nkolo. Pourtant bien lancés, ils brillaient ensuite par le manque de réalisme comme en témoigne le penalty manqué à la 52^e minute par Guelord Diafouka puis une tête de Lorry Nkolo, échouant sur le poteau à la 75^e minute. Les vices champions du Congo sont restés solides derrière grâce à Joe

Ombandza. Le portier congolais a effectué deux arrêts de grande classe respectivement à la 80^e minute sur le tir d'Aboubacar Traoré et à la 87^e minute sur la frappe de Jeremiah John. Comme ce fut le cas lors de ses dernières participations, les Diables noirs quittent la compétition africaine dès le premier tour. La dernière fois quand ils ont dépassé cette étape, c'était en 2013 lorsqu'ils avaient échoué à la porte du tour de cadrage face au Club sportif Sfaxien.

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a, lui aussi, subi le même traitement à domicile. Les Aiglons ont dominé le samedi au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Mas de Fès (2-0) en match retour des préliminaires de la Coupe de la Confédération, mais pas assez suffisant pour poursuivre l'aventure. Les Aiglons avaient entamé la rencontre avec de meilleures intentions en ouvrant le score à la 7^e minute grâce à Francis Kabangu Tsoule. Après la pause, Cara a cru faire mieux, alignant coup sur coup deux énormes occasions. La tête de Beranger Itoua échouait sur la barre à la 48^e minute et la frappe de Glenn Kinfounia sur le poteau droit du gardien, à la 54^e minute. A force de pousser, le Cara sera récompensé d'un second but à l'heure de jeu sur une reprise de la tête de Beranger Itoua. Dominés sur le sol congolais, le Mas de Fès a eu quelques rares opportunités qui ont été toutes annihilées par Wolfrigon Mongondza, très inspiré. Le Mas de Fès, rappelons-le, a aussi placé un ballon sur le poteau dans les derniers instants du match.

Deux buts à zéro pour un score final qui aurait pu être mieux, c'est une fin cruelle pour le Cara et les Diables noirs et, une belle aventure pour l'AC Léopards de Dolisie et l'Etoile du Congo.

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

Franck Elemba champion de France en salle



2017 commence bien pour Franck Elemba, sacré Ize samedi champion de France en salle, avec un lancer à 20m80 (droits réservés)

Sacré en 2016, Franck Elemba a conservé son titre de champion de France en salle ce samedi. A Bordeaux, le Congolais a survolé la compétition avec un meilleur lancer à 20m80, soit plus d'un mètre que son dauphin. Le 4^e des derniers JO a débuté avec un lancer à 19m76, puis 20m45, 20m80 et 20m50 lors du 5^e et dernier essai. Son 4^e essai n'a pas été validé. « Je suis satisfait. Ça valide le travail hivernal. C'est une première étape vers mes objectifs de cette année 2017. La prochaine sera de franchir 22m20 pour me qualifier au Mondial, qui aura lieu à Londres. Je dois y aller pour performer et tourner la page de ma déception des JO 2012 » (Ndlr : il n'avait pas été retenu dans la sélection congolaise).

Camille Delourme

JUDO

La Fédération évalue les compétiteurs de Brazzaville

La Fédération congolaise de Judo et disciplines associées (Fécojuda) ne veut prendre du retard dans la formation de l'ossature de l'équipe nationale pour les compétitions qui pointent à l'horizon. Ainsi, la Fécojuda a organisé un tournoi pour évaluer le niveau technique des athlètes de la ville capitale, qui veulent se faire une place en sélection.

« Il y a des athlètes qui sont en équipe depuis longtemps, malheureusement ils ne sont plus performants. Il y en a d'autres qui participent à une compétition pour la première fois et déterminés à prouver de quoi ils sont capables. Tous méritent d'être évalués car il faut donner la chance à tout le monde », a expliqué le président de la fédération, Marien Ikama-Ngouabi, précisant que seuls les meilleurs seront retenus au nombre de cinq par catégorie.

La même compétition sera organisée à Pointe-Noire à partir du 12 mars prochain puis à Dolisie dans le Niari, ainsi que dans d'autres départements du pays où les ligues de judo



Marien Ikama Ngouabi expliquant le sens du tournoi crédit photo Adiac

sont implantées. Après quoi, l'ossature définitive de l'équipe nationale sera constituée. Les Diables rouges de judo iront ensuite à Madagascar pour les championnats d'Afrique de la discipline en avril prochain avant d'aborder d'autres compétitions internationales. Au plan local, le président de la fédération a annoncé la

tenue du championnat national au mois de mars, soit dans quelques semaines. Marien Ikama Ngouabi a demandé aux judokas de donner le meilleur d'eux-mêmes pour que le judo congolais aille de l'avant à travers les prestations qui honorent le pays.

Rominique Nerplat Makaya